

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU VENDREDI 9 JUIN 2023 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DGS/09-06-2023/Q25

Date de convocation : 2 Juin 2023

**Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique,  
sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire**

### **Nombre de conseillers en exercice : 33**

**Membres présents :** M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, M. BONIFACE Didier, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjointes au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme DAUCHET Martine, Mme PRUVOT Brigitte, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, M. DECALION Ismaël, M. BALEDENT Matthieu, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémie, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DEMARQUE Ophélie, Mme DISDIER Mélanie, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

### **Membres absents ayant donné procuration (4) :**

Mme BERANGER Agnès : procuration à M. BRICOUT Frédéric  
Mme NAVEZ Patricia : procuration à M. POULAIN Bernard  
Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne : procuration à Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie  
M. COLLIN Denis : procuration à Mme THUILLEZ Martine

### **Membre absent (1) :**

M. BAJODEK Alban

Est désigné secrétaire de séance : Mme DESREUMAUX Sophie

### **OBJET : ASSOCIATION INDICATION GÉOGRAPHIQUE DENTELLE DE CALAIS-CAUDRY – DEMANDE DE SUBVENTION**

Madame Anne-Sophie MERY-DUEZ, Adjointe au Maire, expose que depuis 2014 et la publication de la Loi Hamon », les produits industriels et artisanaux, non agricoles, peuvent bénéficier d'une Indication Géographique (IG) avec pour conséquence:

- pour les entreprises : de mieux lutter contre les contrefaçons, différencier un produit sur le(s) marché(s), transmettre les savoir-faire entre les générations et développer de manière

pérenne les entreprises;

- pour les collectivités locales : protéger un patrimoine local et contribuer au développement rural et territorial, fixer la valeur ajoutée et les emplois sur un territoire.

Les entreprises dentellières sur les bassins de Calais et de Caudry se sont engagées dans cette démarche dès 2018, dans l'objectif de valoriser ce produit historique et patrimonial. La filière a ainsi été structurée autour de l'Association « Indication Géographique Dentelle de Calais-Caudry » dont le projet est de fédérer toutes les entreprises fabriquant la dentelle leavers du territoire autour d'une Indication Géographique « Dentelle de Calais-Caudry ». Le dépôt de l'indication Géographique à l'INPI pourra ainsi être effectué.

Les entreprises, localisées dans les bassins de Calais et de Caudry, lieux historiques d'origine de ce savoir-faire d'exception, sont les dernières à fabriquer la dentelle Leavers en France. Leur existence, ainsi que les savoir-faire qui sont liés, risquent de disparaître si cette IG n'est pas reconnue et si les entreprises ne sont pas correctement protégées face aux fraudes...

Les entreprises membres de l'Association ont ainsi effectué un travail de fond pour constituer la demande d'Indication Géographique à l'INPI composée notamment d'un cahier des charges et d'un plan de contrôle et de suivis inhérents à ce type de démarche au quotidien et garants d'une véritable transparence vis-à-vis de nos clients.

L'association présidée par Monsieur Christophe MACHU (SOLSTISS) nous a transmis le budget prévisionnel relatif à ce projet d'indication géographique et nous sollicite en vue d'obtenir une subvention communale de 3 000 €.

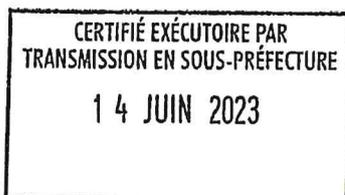
Madame MERY-DUEZ propose de répondre favorablement à cette demande.

En cas d'accord, les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023 – Article 6574.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.



Le Maire,

Frédéric BRICOUT

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DEL090623\_Q25**  
Objet : **Association indication Géographique dentelle de calais-caudry ? demande de subvention**  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2023-06-09 00:00:00+02  
Nature de l'acte : Délibérations  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 7.5 - Subventions  
Identifiant unique : 059-215901398-20230609-DEL090623\_Q25-DE  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215901398-20230609-DEL090623_Q25-DE-1-1_0.xml	text/xml	913 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : DELIB_09062023_Q25.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901398-20230609-DEL090623_Q25-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	808 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 juin 2023 à 17h13min21s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 juin 2023 à 17h13min22s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 juin 2023 à 18h15min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 juin 2023 à 18h15min15s	Reçu par le MI le 2023-06-14